

---

**Comité d'experts des méthodes d'évaluation socioéconomique  
des investissements publics**

**Réunion plénière du 24 juin 2021**

---

Présents : Roger GUESNERIE (Président), Christian GOLLIER, Michel MASSONI, Joël MAURICE, Jean-Paul OURLIAC, Émile QUINET, Nicolas RIEDINGER, Lise ROCHAIX, Stéphane SORBE, Carine STAROPOLI.

Excusés : Philippe AYOUN, Jean BENSARD, Luc BAUMSTARK, Dominique BUREAU, Mireille CHIROLEU-ASSOULINE, François COMBES, Pierre COURTILOUX, Julie de BRUX, Stéphane ELSHOUD, Sylviane GASTALDO, Fanny HENRIET, Florian MAYNERIS, Katheline SCHUBERT, Alain TRANNOY.

Assistaient également à la réunion : Sabine BAIETTO-BEYSSON, Olivier COUTARD, Frédéric CHERBONNIER, Pierre-Adrien COLLET (DG Trésor), Veronique LESTANG-PRECHAC (MESRI), Vincent MARCUS (CGDD), Bérengère MESQUI (FS), Bénédicte MEURISSE (CGDD), Jincheng NI (FS), Jean-Paul NICOLAÏ (SGPI), Remi PIOLI (CGDD), Alice ROBINET (CGDD), Florian STAHLHOFEN (MESRI).

## **1. Validation du relevé de décisions de la précédente séance du 2 février 2021 du Comité**

Adoption à l'unanimité. Ce relevé sera mis sur ligne sur le site de France Stratégie.

## **2. Révision du taux d'actualisation**

Roger Guesnerie présente la synthèse des travaux depuis 2019 et commente les résultats de la consultation et des votes, le fondement théorique, les paramètres et les avis et recommandations du comité. Le taux d'actualisation retenu est de  $\rho = 1,2\% + \beta * 2\%$ . Si  $\beta$  inconnu, le taux  $\rho$  à utiliser est de 3,2% comme si  $\beta=1$ . Pour calculer l'espérance mathématique du bénéfice net d'un projet, le coefficient à appliquer est de  $v = \beta * 1,15\% + \frac{\beta^2}{2} * 0,9\%$ . Si  $\beta$  inconnu, le taux  $v$  à utiliser est de 1,6% et  $\rho - v = 1,6\%$ . Des compléments restent à produire sur l'utilisation des formules et la réflexion sur le taux d'actualisation après 2070 doit être poursuivie.

Michel Massoni pense que l'aversion au risque de 2 est insuffisante. Il souligne l'importance de garder les hypothèses/formules permettant de faciliter les mises à jour futures. Joël Maurice préparera le fichier excel dans ce sens.

Christian Gollier souligne l'importance du travail réalisé mais est inquiet sur l'appropriation des formules quadratiques par les porteurs de projet. Il pense qu'en revanche, l'aversion au risque de 2 est raisonnable car ce coefficient représente aussi l'aversion à l'inégalité intergénérationnelle. Il a soulevé la question de sensibilité du taux sans risque à court terme à la croissance économique.

Emile Quinet s'inquiète aussi du calcul de l'espérance mathématique du bénéfice net et pense qu'il faut laisser plus de libertés aux porteurs de projet. Les travaux d'estimation des bêtas sont engagés.

L'avis du Comité, enrichi de ces remarques sera adressé au commissaire général de France Stratégie et au Secrétaire général pour l'investissement, pour être soumis à la validation du cabinet du premier ministre. Un complément opérationnel au Guide et des cas-types illustratifs seront publiés sur le site de France Stratégie. Jean-Paul Nicolai propose d'organiser un colloque en fin d'année.

### **3. Point sur la feuille de route du Comité d'experts et la lettre de mission des commissaires France Stratégie et SGPI du 21 février 2019**

Jean-Paul Ourliac rappelle le contenu de la lettre de mission des commissaires France Stratégie et SGPI du 21 février 2019, et fait le point sur la feuille de route du Comité d'experts.

Le GT projets d'aménagement urbain présidé par Sabine Baietto-Beysson et le GT évaluation socioéconomique des bénéficiaires de santé des projets d'investissement public et politiques publiques (hors établissements publics de santé) présidé par Lise Rochaix et Benoît Dervaux sont en train de finaliser leurs rapports, qui vont être présentés dans cette réunion. Le GT scénario et option de référence piloté par Madame Katheline Schubert a démarré ses travaux depuis printemps 2021. Le GT biodiversité n'a pas encore pu être mis en place.

En ce qui concerne les suites des groupes précédents, le GT qui fait suite au rapport E. Quinet « évaluation socioéconomique pour les projets immobiliers de l'enseignement supérieur et de la recherche » a démarré fin 2020. La commission coûts d'abattement présidée par Patrick Criqui faisant suite au rapport A. Quinet « La valeur de l'action pour le climat » a démarré depuis septembre 2019. Le GT taux d'actualisation et risques a abouti à l'avis du comité d'experts discuté aujourd'hui. Les travaux sur l'estimation des bêtas sectoriels sont conduits par Frédéric Cherbonnier, Emile Quinet et Jincheng Ni.

Le Comité a publié l'article "Cost-Benefit Assessment of Public Investments in France" (Luc Baumstark, Roger Guesnerie, Jincheng Ni and Jean-Paul Ourliac) dans *Journal of Benefit-Cost Analysis* (printemps 2021) revue éditée par la SBCA, ainsi que la version anglaise du Guide de l'évaluation socioéconomique des investissements publics et plusieurs compléments opérationnels au Guide, dont les modalités d'usage de la valeur de l'action pour le climat.

### **4. Présentation du GT projets d'aménagement urbain**

Sabine Baietto-Beysson, Olivier Coutard et Rémi Pioli présentent les réflexions du GT projets d'aménagement urbain. Ce GT a organisé 12 réunions, de nombreuses auditions et un séminaire de clôture pour croiser des regards extérieurs. Des avancées méthodologiques ont été réalisées. Mais certains sujets relevant d'une approche tutélaire ne sont pas totalement aboutis, par exemple la valeur de la mixité sociale, de la biodiversité, du paysage et de l'espace.

Le GT a abordé l'articulation entre l'évaluation environnementale et l'évaluation socioéconomique et a insisté sur la cohérence et la complémentarité entre les deux démarches.

Après l'aval du comité d'experts, le rapport sera présenté aux commanditaires. Une appropriation par les administrations et les utilisateurs sera nécessaire. Il est prévu l'élaboration de fiches outils par CGDD-Cerema et des tests d'application par l'évaluation ex post d'opérations terminées par les corps d'inspection.

Jean-Paul Nicolaï remercie le GT d'avoir créé une ambiance favorisant la coopération entre SGPI et l'Autorité environnementale. Il insiste sur l'accumulation de connaissance par les évaluations ex post. Jean-Paul Ourliac félicite le GT pour ses travaux et les suites concrètes qu'il propose.

## **5. Présentation du GT Bénéfices santé des projets et politiques publiques**

Lise Rochaix, Bénédicte Meurisse et Alice Robinet présentent le GT Bénéfices santé des projets et politiques publiques. Quatre applications concrètes ont été étudiées : inondation, inefficacité énergétique de logement, bruit de chantier et activités physiques. Les méthodes de quantification sont différentes mais le principe pour valoriser les bénéfices santé est le même :

Valorisation des bénéfices de santé = coût intangibles (mortalité et morbidité) + dépenses de santé + (coûts indirects liés à la morbidité)

Concernant la mortalité, on quantifie le nombre de décès évités et on applique la valeur tutélaire de la vie humaine. Les coûts intangibles de morbidité sont obtenus par l'estimation du nombre d'années de vie gagnées valorisée par la valeur tutélaire d'une année de vie. Les travaux de quatre groupes thématiques montrent qu'il est possible d'intégrer les effets de santé dans les évaluations socio-économiques ex ante de projets d'investissement public ou politiques publiques dans de nombreux secteurs/domaines. La publication du rapport est attendue en automne 2021.

Jean-Paul Nicolaï, Jean Paul Ourliac, Nicolas Riedinger et Sabine Baietto-Beysson ont félicité le GT pour les travaux accomplis. Ils notent que certaines données proviennent de cas étrangers, et émettent le souhait que des études sur la France contribuent à rendre la démarche plus robuste.

## **6. Présentation du GT Scénario et option de référence**

En absence de Katheline Schubert et Aude Pommeret, Jincheng Ni a présenté le GT scénario et option de référence. Le GT démarré au printemps 2021 a deux objectifs principaux : réfléchir à la méthodologie d'élaboration et élaborer un guide pratique pour les « petits » projets (< programmes). Les résultats sont attendus début 2022.

## **7. Présentation du GT suite enseignement supérieur et recherche**

Véronique Lestang Préchac et Florian Stahlhofen ont présenté ce GT démarré fin 2020 qui fait suite du rapport Quinet « évaluation socioéconomique pour les projets immobiliers de l'enseignement supérieur et de la recherche ». Deux contre-expertises

ont été réalisées : le projet de futur QHU (quartier hospitalo-universitaire) sur l'île de Nantes et le projet de CHU (Campus hospitalo-universitaire) du Grand Paris Nord. Les REX avec les porteurs de projets, les contre-experts et les consultants ont déjà été organisés. Le GT cherche les pistes d'amélioration, par exemple le lien entre projets immobilier, la qualité de vie et d'enseignement et la réussite des étudiants, l'insertion dans les territoires, la transition et le développement durable etc.

## **8. Poursuite des travaux d'estimation sur les bêtas**

Emile Quinet, Frédéric Cherbonnier et Jincheng Ni ont présenté la poursuite des travaux d'estimation sur les bêtas. Deux voies sont possibles pour obtenir les bêtas sectoriels : la voie économétrique à partir de la relation avantage = quantité \* prix ou valeur quand les données de série temporelle sont disponibles et la voie modélisatrice. La note méthodologique générale est en cours de finalisation et sera diffusée. Les secteurs à prendre en compte sont : transport, enseignement supérieur, santé, justice, énergie, télécom, génie civil et réchauffement climatique. Le travail de recueil et traitement économétrique de données et de revue de littérature sera réalisé. Il est prévu d'interagir avec les membres du comité et des correspondants spécialistes de chaque secteur.

## **9. Modélisation de l'endettement de l'Etat dans les évaluations socio-économiques**

Pierre-Adrien Collet a présenté la note de la DG Trésor sur la modélisation de l'endettement de l'Etat dans les évaluations socio-économiques. Cette modélisation comporte plusieurs paramètres tels que le COFP (coût d'opportunité des fonds publics), le PFRFP (prix fictif de rareté des fonds publics) et le taux d'emprunt de l'Etat.

L'utilisation de ces paramètres soulève des questions spécifiques à chaque application. Suite à la crise sanitaire, le niveau de dette publique a significativement augmenté. Le COFP et le PFRFP doivent-ils être révisés en fonction du type de prélèvement fiscal envisagé et du coût du projet ?

## **10. Actualités du SGPI et sujets futurs**

Jean-Paul Nicolai a évoqué divers sujets : le conseil scientifique de l'évaluation du programme THD, la politique pénitentiaire, les projets de transport, les projets de culture, les infrastructures de recherche, la résilience, les scénarios prospectifs et de risque, etc. Une séance de brainstorming du comité pourra être consacrée aux futurs travaux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12:30.

**Prochaine réunion : 23/9 ou 28/9 le matin**, date à retenir à la suite de la consultation.